

Ruhengeri 16 octobre 1956.-



3536 /T.P.2.

A Monsieur 1^{er} Ingénieur géologue

à

K I D A H O .-

=====

Occupation gîte.
=====

Monsieur 1^{er} Ingénieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de
votre lettre n° 44/I9 du 9 courant.

A mon vif regret, il m'est impossible de
réservé une suite favorable à votre projet d'occuper
à partir du 21 octobre le gîte de Remera, ce gîte devant
être - suivant toute vraisemblance - occupé par Monsieur
le Résident à partir du 22 octobre et, ce pour une durée
indéterminée.

Si vos occupations vous appellent au Sud
des lacs, je vous suggérerais de vous installer, soit
au gîte de Gakoro (sur la route de Kigali, à 12 Kms de
Ruhengeri et à 14 Kms de Remera), soit au gîte de Mucaca
(près de la mine Kifurwe, à 20 Kms au Nord de Remera
et à 35 Kms de Ruh-engeri).-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE.-
A. d'ARIAN.-

*à
Ch. J. ...
par 3 ...
B*

RUANDA-URUNDI GEBIED
Service Géologique

Ref. n° : 3367/TP.2

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

A Monsieur l'Administrateur du Territoire
de

R U H E N G E R I

Monsieur l'Administrateur,,

En réponse à votre lettre du 5 courant,,
j'ai l'honneur de vous annoncer que je libérerai le
gîte de Kidaho avant le 21 octobre.

J'ai l'intention de m'installer au gîte de
Remera; je passerai prochainement au bureau du Terri-
-toire afin de m'informer de la possibilité d'occupation
de ce gîte.

L'ingénieur chef de bureau a.i.
du Service Géologique
à Kidaho



A. WALEFFE.-

Ruhengeri 5 octobre 1956.-

3367/TP.2

A Monsieur WALEFFE, Ingénieur - Géologue
à

K I D A H O

Monsieur l'Ingénieur - Géologue,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien envisager la possibilité de libérer le gîte de Kidaho pour le 21 octobre 1956.

Dans le cas où les travaux dont vous vous occupez ne seraient pas encore terminés, vous pourriez occuper durant les 15 jours suivants le gîte de Kagogo.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE.-

A. d' ARIAN.-